



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome V (1854)**

*Sarrogna, Sarrumniacurn, Sarruniacum, Sarroniacum, Saroniacus, Sarregny*

Situation : Le village de Sarrogna, divisé en deux quartiers, dits Sarrogna-le-Haut et Sarrogna-le-Bas, est situé dans un val.

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton, perception et bureau de poste d'Orgelet ; succursale (dont dépendent Nermier, Marangea, Viremont et Montjouvent) ; à 6 km d'Orgelet et 25 km de Lons-le-Saunier. Altitude 532 m.

Les communes de Villeneuve et de la Villette ont été réunies à celle de Sarrogna le 11 septembre 1822.

Le territoire est limité au nord par Nermier, au sud par Viremont et Fétigny, à l'est par Onoz, à l'ouest par Savigna et Chambéria.

Il est traversé par la route départementale n° 9, d'Orgelet à Nantua; par les chemins vicinaux tirant à Villeneuve et Chambéria, de Villeneuve à Nermier et de la Villette à Chambéria ; par le bief d'Enfer, les ruisseaux de Biserand et de Sarrogna.

Population : en 1790 : de Sarrogna, 137 habitants ; de Villeneuve, 137, et de la Villette, 89 ; population réunie en 1846, 412 habitants ; en 1851, 421 habitants, dont 213 hommes et 208 femmes ; population spécifique par km carré, 42 habitants ; 101 maisons, savoir: à Sarrogna-le-Bas, 33 ; à Sarrogna-le-Haut, 16 ; à Villeneuve, 25 ; à la Villette, 22 ; au Bois de Villeneuve, 1 ; au Bois de la Villette, 4, et à la Maison du Centre, 1; 106 ménages. En 2002 : 191 habitants.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1540.

Vocable : saint Pancrace.

Série communale déposée aux archives départementales où Sarrogna a reçu les cotes 5 E 41/1 à /7 et 41/17 à /26, 3 E 950 à 954, 14 J 35 à 46, 3 E 6947 à 6952, 3 E 9906. Tables décennales : 3 E 1283 à 1291. Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1042 et 1149, 2 Mi 478-479, 2 Mi 494-495, 2 Mi 1187, 5 Mi 16 et 5 Mi 1184.

Les jeunes gens des deux sexes émigrent pour être domestiques et ouvriers dans les villes.

Cadastre : exécuté en 1827 : 984 Ha divisés en 2757 parcelles que possèdent 296 propriétaires, dont 139 forains ; savoir : 326 Ha en bois-taillis, 315 Ha en terres labourables, 202 Ha en pâtures, 95 Ha en prés, 10 Ha en prés-bois, 10 Ha en friches et murgers, 9 Ha en broussailles, 2 Ha 86 a en sol et aisances de bâtiments, 2 Ha 23 a en vergers et 2 Ha 03 a en jardins..

Le sol, partie en plaine et partie en montagne, est d'une moyenne fertilité et produit du blé, beaucoup d'orge, de maïs et de fruits, des légumes secs, des pommes de terre, du foin, des fourrages artificiels, peu d'avoine, de navette et de seigle. On commence à cultiver la vigne dans ce village ; elle y réussit bien. Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants. On importe presque tout le vin.

On élève dans la commune beaucoup de mulets, des chevaux, des moutons, des chèvres, et on y engraisse des bœufs et des porcs; 180 ruches d'abeilles.



On trouve sur le territoire de la marne non exploitée, d'abondantes mines de fer en grains qui ont été exploitées jusqu'en 1810 pour les forges de Clairvaux, des sablières, des carrières de tuf, de la pierre de taille de médiocre qualité et de la pierre ordinaire à bâtir, du bon et beau marbré bleu avec des veines de diverses couleurs, de la terre glaise excellente pour la fabrication de la tuile et des briques, et de la pierre réfractaire exportée au loin pour la confection des fours.

Les habitants fréquentent les marchés d'Orgelet; leur principale ressource consiste dans l'agriculture, l'éducation du bétail et le produit de la fromagerie. Ils sont généralement dans l'aisance.

Il y a dans cette commune un châlet, construit aux frais des sociétaires, dans lequel on fabrique annuellement 10.000 kg de fromages, façon Gruyère; un moulin à 3 tournants avec une huilerie, 1 maréchal-ferrant, 1 tourneur sur bois, 2 aubergistes et 1 épicier.

Les maisons du quartier bas sont groupées sur les bords de la route d'Orgelet à Nantua, construites en pierre et couvertes les trois cinquièmes en chaume et les autres en tuiles plates ou creuses.

Biens communaux : une église et un ancien cimetière à l'entour; un cimetière nouveau, établi en 1855, au nord du village; un presbytère attenant au cimetière; une fontaine avec réservoir, lavoir et abreuvoir à Sarrognna; deux autres fontaines, l'une à la Villette et l'autre à Villeneuve; un puits; une maison commune renfermant le logement de l'instituteur et la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 60 élèves; une maison d'école des filles, donnée en 1852 par M. Pernet, curé de la paroisse, contenant le logement de l'institutrice et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 80 élèves; 6 places publiques; un lavoir isolé sur des places de Sarrognna; une pompe à incendie et 78 Ha de pâtures, bois et murgers; la section de Villeneuve a 48 Ha 43 a de pâtures, murgers, broussailles et bois, et celle de la Villette, 75 Ha.

Bois communaux : Sarrognna, 35 Ha 06 a; coupe annuelle : 1 Ha 05 a; Villeneuve, 74 Ha 92 a; coupe annuelle 2 Ha 45 a; la Villette, 30 Ha 96 a, coupe annuelle 92 a.

## NOTICE HISTORIQUE

Dans un val accidenté que ferment à l'est et à l'ouest deux chaînes parallèles de montagnes d'un aspect sévère et silencieux, se cachent les trois villages de Sarrognna, Villeneuve et la Villette. Deux étymologies se présentent pour expliquer le nom de Sarrognna : celle de *Saronia*, surnom de Diane chasseresse, et celle de *Saronis*, chêne, d'où vint la qualification de *Saronides*, donnée aux druides pour exprimer le vœu qu'ils faisaient de passer leur vie parmi les chênes les plus vieux et les plus cassés. Aucune contrée n'est plus mythologique dans le Jura que celle qui s'étend d'Orgelet à Arinthod. Les monuments celtiques y sont aussi nombreux que les croyances populaires qui ont survécu aux vieilles superstitions gauloises.

Un ancien chemin, communiquant de la ville d'Héria et de Mauriana à Arinthod, venait aboutir à Sarrognna où elle a conservé la dénomination de *Vie Blanche*. Le chemin d'Orgelet à Arinthod et à Isernore traversait aussi ce village et passait au pied du château de la Villette. Il est désigné sous le titre de *via publica* dans une donation faite, en 1237, par Hugues, fils de Fromond de Dramelay, à la chartreuse de Vaicluse.

Entre le vieux château de Villeneuve et Sarrognna, on remarque des retranchements très importants en terre et pierre, appelés les *Forts Sarrazins*. Ils consistent en une éminence artificielle de forme circulaire, ayant 40 m de diamètre et 4 m de hauteur, entourée par un fossé de 7 m de largeur et de 2 m de profondeur, et ressemblent aux mottes de Montmarlon et de Vers-en-Montagne. Nous croyons voir dans ces travaux de petits *oppida* dans lesquels les populations gauloises cherchaient un refuge en temps de guerre. A côté, sont plusieurs salles voûtées qui ont conservé le nom de Vieux-Fours.

Dans le lieu dit *au Tour*, entre Sarrognna et Chambéria, on trouve une grande quantité de tuileaux à rebords, de laves calcinées et de débris de constructions romaines. Dans le voisinage et surtout dans le lieu dit à la *Tepinière*, on rencontre une multitude de tombeaux en dalles qui renferment des squelettes humains ayant la tête tournée au nord. Ils ne contiennent point d'armes, mais on y a recueilli plusieurs monnaies impériales. Un *tumulus* de 15 m de diamètre et de 2 m de hauteur se voit au sud-est du village. On en compte trois autres d'une dimension moindre, épars sur différents points du territoire. Sur la montagne de Beffrand, entre Sarrognna et Nermier, au milieu de la forêt de Courailloux, s'élevaient deux forts, l'un dit le *grand-fort* et l'autre le *petit-fort*.

On en reconnaît encore les vestiges près de la *Fontaine au Chevalier*. A quelle date remontaient-ils ? On l'ignore.



Le premier titre qui mentionne Sarroгна est une charte par laquelle Anséric, archevêque de Besançon, donna l'autel de ce village à l'abbaye de Saint-Claude (1117 à 1134). Villeneuve, *Villa nova*, figure dans plusieurs documents du XII<sup>e</sup> siècle. La Villette, *Villula*, dont le château, bâti sur une éminence qui s'avancait comme un promontoire entre deux vallées, protégeait le chemin d'Orgelet à Arinthod, a dû exister à l'époque romaine et se reformer dès les premiers temps de la féodalité.

Seigneurie de Villeneuve : elle comprenait le village de ce nom, moitié de Sarroгна et des meix épars à Faverges, la Villette et lieux environnants. Le seigneur n'avait sur ses sujets que la justice moyenne et basse, la haute justice appartenant au seigneur d'Orgelet. De ce fief dépendaient un château-fort, quatre forêts banales, des corvées, les lods sur les mutations d'immeubles, le tiers des dîmes et des redevances en argent, en grains, en poules et en chevreux. Les habitants avaient le droit de couper du bois pour leur chauffage dans les forêts de la seigneurie et pouvaient même y opérer des défrichements, à charge de payer un droit de tâche, fixé au dixième des droits des grains récoltés.

Seigneurs : Jean, sire de Viremont, est le premier seigneur connu de Villeneuve. Il vivait en 1268, et eut pour successeur Étienne de Viremont, son fils. Poly, fils d'Étienne de Viremont, écuyer, se qualifiait de seigneur de Villeneuve en 1357. *Philippe*, son fils, écuyer, fit hommage de son fief, en 1390, au seigneur d'Orgelet, et légua sa fortune à Claudine de Montrichard, son épouse, qui se maria, en 1423, à Pierre de Quingey. Cette dame vendit Villeneuve, quelques années après, à Claude de la Baume, comte de Montrevel, Vallofin, Présilly, Beaulieu, Pellapucin, Beauregard, qui transmit ce domaine à ses successeurs. Claude de la Baume, baron de Mont-Saint-Sorlin, maréchal de Bourgogne, le vendit, sous faculté de rachat, en 1533, à Jean Lallemand, baron de Bouclans, qui subrogea à ses droits, le 31 août 1538, Jean de Vaudrey.

Après la mort du maréchal de la Baume, Claude de la Baume, archevêque de Besançon, et François de la Baume, ses fils, chargèrent Claude de la Villette de rembourser, en leur nom, le baron de Bouclans ou M. de Vaudrey, et de reprendre possession de Villeneuve (1557). Antoine, fils de François de la Baume, en fit hommage, en 1583, au seigneur d'Orgelet, et, peu d'années après, il vendit cette terre à Benoît Charreton, seigneur de Chassey. La famille Grivel de Perrigny la racheta des enfants de cet acquéreur. Claude-François et Henri-Gaspard de Grivel, seigneurs de Perrigny, l'aliénèrent, le 30 décembre 1715 à Eléonor-Bénigne-François du Pasquier, qui l'unit définitivement à sa seigneurie de la Villette.

Château : le château de Villeneuve occupait un mamelon et était défendu par une enceinte de murailles et des fossés. Il en reste encore des vestiges dans le lieu dit au *Vieux-Château*. Cette forteresse, ruinée par les troupes de Louis XI en 1479, ainsi que le constatent divers dénombremens, n'a pas été rétablie.

Seigneurie de Sarroгна : Le territoire se divisait en deux parties à peu près égales : l'une dépendait de la seigneurie de Villeneuve et l'autre appartenait en moyenne et basse justice aux chartreux de Vacluse. Cette portion avait été donnée aux chartreux par Ponce 1<sup>er</sup> de Cuisel, ce qui n'empêcha pas une foule de seigneurs de s'en disputer la possession. Ce n'est qu'après des luttes, des enlèvements d'hommes à main armée et des excommunications, que Perrin Recordelle de Dornpierre et Gérard de Rosay (1205), Hugues et Simon, fils de Humbert de Nancuisse (1213), Guillaume de Varey, chevalier (1228), Hugues de Costarel, chevalier (1231), Guillaume de Rosay, Pierre, son fils, et Thiébaud de Fétigny (1233), Hugues, fils de Fromond de Dramelay (1237), Fromond de Dramelay, sire de Présilly (1252), et Provin, fils de Guillaume d'Ugna (1283), consentirent à vendre ou à donner à la chartreuse leurs prétentions sur Sarroгна. Le plus violent de ces vassaux fut Guillaume de Varey, qui ne craignit pas de surprendre Étienne, frère du prieur de Vacluse, et de ne le rendre à la liberté que moyennant une rançon de 300 sols (1237). La haute justice appartenait au seigneur d'Orgelet.

Seigneurie de la Villette-lez-Fétigny : elle comprenait le village de ce nom et une partie de Fétigny en toute justice, haute, moyenne et basse. Le seigneur avait l'impôt des quatre cas, la propriété des communaux, la police des chemins, les épaves, les lods sur les mutations d'immeubles, les langues des grosses bêtes tuées dans l'étendue de la seigneurie, environ 600 journaux de bois banaux, des terres, des prés, des cens en argent et en grains, et des portions de dîmes sur la Villette, Fétigny, Légna, Négliа,

Montadroit et Chambéria. Les sujets devaient faire le guet et garde et la revue d'armes au château et deux corvées par an. Chaque ménage était tenu de donner au seigneur, annuellement, un fromage, une poule, un chevreau, une redevance appelée la *Levée*, une autre dite la *Guette*, et enfin de porter au château, le dimanche après Noël, un pain blanc et un jambon de porc. Le signe patibulaire, pour l'exécution des criminels, était dans le lieu dit au *Molard de la Corbe*.



Seigneurs : le premier seigneur connu de la Villette est Étienne de Beaufort, sire de Beaulieu, qui eut pour fils et héritier Guillaume de Beaufort, chevalier, vivant en 1362.

*Antoine*, fils de Philippe de Beaufort, écuyer, sire de Beaulieu, vendit, en 1433, la terre de la Villette à Bernard de Gières, maître d'hôtel de Louis de Chalons-Arlay. Jean de Gières, fils de cet acquéreur, n'ayant pas eu d'enfants d'Antoinette de Vaudrey, son épouse, laissa sa fortune à Louis de Verges, Aubine de Boyon, Philibert et Claude de Mipoix, qui aliénèrent la Villette en faveur d'Eberard de Mipoix, seigneur d'Aubigny (1514). Ce dernier, peu satisfait de son acquisition, subrogea à ses droits Philibert Guignonard, écuyer (1515). *Perrin Morel*, écuyer, acheta ce domaine en 1564, et prit le nom de la Villette. Philibert de Chissey, écuyer, seigneur de Chalain, ayant épousé M<sup>elle</sup> de la Villette, devint propriétaire de la seigneurie de ce nom en 1584 ; mais, à la suite d'un procès auquel donna lieu une substitution contenue au testament de Perrin Morel, il fut dépossédé par Gérard de la Villette, dit de Morel (1616), seigneur de Virechâtel.

*Jeanne-Bénigne de la Villette*, dite de Morel, succéda à Gérard de la Villette, son père, et s'allia à Humbert de Canoz, dit du Pasquier, qui fit faire une reconnaissance des droits seigneuriaux de sa terre en 1631.

Eléonor-Bénigne-François du Pasquier, fils d'Humbert, fournit, en 1716, le dénombrement de son fief de la Villette au prince d'Isenghien. Il eut pour fils *Joseph-Antoine-Daniel* du Pasquier de Maisod, seigneur de la Villette, Fétigny, Montadroit, etc.

M<sup>elle</sup> Thérèse-Eléonore du Pasquier, fille de ce dernier, s'allia à Louis-Joseph -Alexandre, marquis de Rose, officier d'infanterie au régiment de Bourbon, dont naquit, le 8 novembre 1772 au château de la Villette, Louis-Joseph-Alexandre, marquis de Rose, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem et de Saint-Louis, décoré de l'ordre du Phénix d'Hohenloë et de Saint-Ferdinand d'Espagne. La marquise de la Villette ayant émigré avec son fils, ne rentra en France que sous l'empire et mourut à Dammartin (Haute-Marne) en 1807. Ses biens avaient été confisqués et vendus nationalement, les 8 mars et 5 août 1798, à M. Claude-Joseph de Rose, qui les rétrocéda, le 17 janvier 1808, au marquis de Rose fils. Ce dernier vendit, en 1818, le domaine utile de la Villette à M. Jacquin. Le château est habité actuellement par la veuve de cet acquéreur.

Château : Le château de la Villette occupe l'extrémité d'un plateau qui s'avance en pointe dans la profonde et étroite vallée du Biserand. Il se compose d'une cour d'honneur emplantée de beaux et très anciens tilleuls, dans laquelle on pénètre par une grande porte ouverte entre un jardin et un bâtiment d'hébergement ; d'une seconde porte donnant accès dans la cour intérieure, percée dans un mur d'enceinte de 15m de hauteur et surmontée d'un balcon avec mâchicoulis ; d'un donjon carré à droite de cette porte et d'une salle des gardes avec tour circulaire à gauche ; d'un corps de logis attenant au donjon et renfermant au premier étage la chapelle seigneuriale, qui était dédiée à saint François de Sales, et le cabinet des archives, fermé par une porte en fer ; et enfin de la maison-forte, au fond de la cour, flanquée au nord-ouest d'une tour carrée ; une tour octogonale renferme l'escalier qui conduit à la chapelle. Un bâtiment, bordant la cour d'honneur, a été ajouté depuis 1789. Ce château était très important ; il est en grande partie du style ogival, mais il manque de symétrie. Les réparations exécutées en 1602 et 1682 ont détruit l'harmonie de cet édifice.

Jean de Gières embrassa avec ardeur, en 1477, la cause de Louis XI, et reçut dans la forteresse une garnison française.

Le 25 septembre 1639, le marquis de Villeroy, après la prise du château de Virechâtel, envoya des troupes pour s'emparer de celui de la Villette. Les assiégeants s'en rendirent maîtres malgré une vigoureuse résistance et l'incendièrent. Ils y brûlèrent pour plus de 20.000 fr. de grains.

Ce château a presque toujours été habité par les seigneurs qui l'ont possédé.

Bourg : un bourg, clos de murs et de fossés et habité par plusieurs familles de gentilshommes et par des bourgeois, était attenant au château. Il fut détruit en 1639. Son emplacement n'est plus recouvert que par un modeste village.

Maladrerie : près du bourg de la Villette était un hospice pour les lépreux, qui s'élevait dans le lieu dit à la Malatière. En temps de peste, les malades étaient relégués dans des loges en planches groupées aux Cabornes.



Église : l'église de Sarroгна, située sur le bord oriental de la route, est dédiée à saint Pancrace, martyr, dont on célèbre la fête le 20 mai, et était du patronage de l'abbé de Saint-Claude. Elle se compose d'un clocher, d'une nef, d'un chœur, d'un sanctuaire rectangulaire, d'une chapelle à gauche du chœur et d'une sacristie. Le clocher est couronné par une flèche octogonale peu gracieuse. Cet édifice ne se composait primitivement que du chœur et du sanctuaire; on y a ajouté plus tard une nef, une chapelle, dont la collation appartenait au seigneur de la Villette, et un clocher. On y remarque une jolie statuette de la Vierge, plusieurs reliquaires et une belle châsse renfermant les reliques de saint Justin qui furent apportées de Rome, en 1829, par M. Thurel, prêtre, originaire de Sarroгна.

Pèlerinage de Saint-Pancrace : le pèlerinage à Saint-Pancrace de Sarroгна était célèbre au moyen-âge. Les populations de la Bresse et du Bugey y venaient en foule. La garde de cette vogue appartenait au seigneur de Villeneuve depuis la veille de la fête jusqu'à midi du lendemain, et au seigneur d'Orgelet le jour de la fête depuis midi à minuit. Les officiers de justice de ces seigneurs se tenaient en permanence pour juger les crimes et délits qui se commettaient pendant la durée de la fête.

Biographie : ce village est la patrie de :

François Clerc, né au hameau de Villeneuve le 3 novembre 1769 et mort en 1847, chevalier de la légion d'honneur, licencié ès-lettres, docteur ès-sciences, professeur de mathématiques spéciales au collège de Saint-Claude, puis à l'école centrale du département de l'Ain et au lycée de Moulins, nommé professeur d'astronomie à la faculté des sciences de Lyon en 1834, auteur de plusieurs ouvrages qui lui ont valu un grand nombre de médailles d'honneur ;

de Constant Jacquin, né en 1808, professeur au collège Saint-Louis, à Paris ;

et de François-Daniel Clerc (1772-1854), capitaine d'infanterie, membre de la légion d'honneur.